



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

Paris, le 11 septembre 2017

### **Velvet Avocats conseille Patatam dans la cadre de sa levée de fonds de plus de 3 millions d'euros en vue de devenir le n°1 du "recommerce" de vêtements d'enfants en Europe**

Guillaume Rémy a conseillé Patatam, qui vient tout juste de souffler ses 4 bougies, dans le cadre de sa nouvelle levée de fonds de plus de trois millions d'euros.

L'objectif de Patatam est non seulement d'asseoir sa position de n°1 français, mais également de devenir le leader européen du e-commerce de vêtements de seconde main enfants.

Ce 3<sup>ème</sup> tour de table permet l'arrivée au capital du Groupe Duval, du fonds West Web Valley et du FIP Pluriel Atlantique géré par Swen Capital Partners.

Les investisseurs historiques que sont Aquiti Gestion, PG Développement, Kernel Investissements, Herrikoa et le réseau Adour Business Angels ont renouvelé leur confiance à la jeune entreprise en participant également à cette nouvelle levée de fonds. Les fondateurs de Price Minister (Pierre Kosciusko-Morizet et Pierre Krings) et de BlaBlaCar (Frédéric Mazzella et Francis Nappez) ainsi que les business angels de la première heure soutiennent toujours ce projet dans ses velléités européennes

Lancée à Biarritz en août 2013 par Mariève Bidart, Eric Gagnaire et Mathieu Bidart, Patatam se consacre à l'économie circulaire de vêtements pour enfants. L'entreprise rachète aux parents les vêtements de leurs enfants devenus trop petits avant de les mettre en vente, après un contrôle qualité exigeant, sur sa plateforme [www.patatam.com](http://www.patatam.com).

Avec près de 2.500 nouveautés proposées quotidiennement, l'entreprise accélère son développement sur l'hexagone. Elle propose désormais des vêtements du prématuré au 14 ans, mais aussi des chaussures, des déguisements, des tenues de sport.

**Velvet Avocats** conseillait les fondateurs (M<sup>e</sup> Guillaume Rémy, associé *corporate*)

**Brunswick Société d'Avocats** conseillait les investisseurs.

*Velvet Avocats est un cabinet d'avocats français dédié au conseil juridique et fiscal dans le domaine des fusions-acquisitions et du private equity.*

*Velvet Avocats assiste l'ensemble des acteurs du monde des affaires (fonds d'investissement, sociétés, fondateurs, dirigeants, managers et actionnaires) dans le cadre de leurs opérations capitalistiques.*

*Forts de leur expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et de private equity, les avocats de Velvet Avocats conseillent leurs clients, français ou étrangers, à tous les stades de la vie des sociétés : amorçage, développement, accompagnement et transmission.*

*"Forte notoriété" en Capital-Innovation*  
*"Forte notoriété" en Conseils en fiscalité des LBO*  
*"Pratique réputée" en Capital-Développement*  
*"Pratique réputée" en Opérations de LBO lower mid-cap et small cap*  
(Décideurs Stratégie Finance Droit 2017)

Plus d'information sur le cabinet :

[www.velvet-avocats.com](http://www.velvet-avocats.com)

Contact :

Velvet Avocats

12 rue Tronchet – 75008 Paris

Tél : 01.43.12.38.00 – Fax : 01.43.12.38.01

E-mail : [contact@velvet-avocats.com](mailto:contact@velvet-avocats.com)

